

BULCOM

Bulletin des Communes N°45 - Vendredi 8 décembre 2023



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Editeur **messeiller**
Lakeside Printhouse

Cave des Lauriers
1879
Jungo & Fellmann - Cressier

Cave ouverte



25 Nov + 2 et 9 Déc: 10 à 17 H.
www.75cl.ch
Livraison gratuite dans la région
Visite - Dégustation - Vente directe

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance · Dépannage · Conseil
Depuis 1999

Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement,
massages articulaires, sportifs,
relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves
078 868 15 02
Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

LE BULCOM ET LA BANQUE RAIFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT
DE VILLAGES EN VISAGES

DE L'AUSTRALIE À CHEZ NOUS

**CRAIG
PENLINGTON**

L'ÉQUILIBRE EN CHAQUE
CHOSE EST LA CLÉ



RAIFFEISEN

Cuisinier de génie, créatif et hyperactif, Craig Penlington a quitté son Australie natale par amour, et fait désormais profiter les clients de l'Hôtel Dupeyrou de ses talents multiples. Robin Nyfeler l'a rencontré et revient sur le parcours atypique de ce chef talentueux, qui cultive son goût des choses bien faites.
A lire en pages 10-11



pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier



pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier
un plus pour chacun

Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



mart arc jura



www.martiarcjura.ch



AVIS OFFICIELS des communes

CHÂTELLENIE DE THIELLE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA CHÂTELLENIE DE THIELLE ET ENVIRONS

Communes d'Hauterive, Saint-Blaise, La Tène, Cornaux, Cressier, Enges (Gals et Gampelen)

Séance du conseil intercommunal du 29 novembre 2023:

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 133 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés au bureau communal de chaque commune membre du syndicat.

Intitulé des arrêtés:

1. Désignation de l'organe de révision pour les comptes 2023, 2024 et 2025.

Echéance du délai référendaire: Mercredi 17 janvier 2024

LIGNIÈRES



CARTE JOURNALIÈRE DÉGRIFFÉE COMMUNE

Partez à la découverte de la Suisse à prix réduit avec la toute nouvelle carte journalière dégriffée Commune, disponible bientôt à la Commune de Lignières.

Lancement le 11 décembre 2023 pour des voyages dès le 1^{er} janvier 2024

Le nombre de cartes journalière vendues par les communes n'est pas limité. Un seul contingent existe pour la Suisse entière. Une fois ce contingent épuisé, il n'est plus possible d'acheter de cartes journalières.

Cette carte journalière est nominative (nom, prénom et date de naissance de chaque voyageur) et est émise sous forme électronique ou papier. Toute revente ou transmission est donc exclue. En outre, celle-ci requiert la présentation d'une pièce d'identité officielle lors des contrôles.

Il n'est pas possible de réserver une carte journalière. Elle doit être retirée directement au guichet de l'administration communale de Lignières durant les horaires d'ouverture usuels.

La carte journalière doit être payée, lors de son retrait, en espèces ou par Twint.

La vente de la carte journalière est ouverte à toute personne et n'est pas limitée uniquement aux habitant-e-s de la Commune de Lignières. De plus, une même personne peut acheter plusieurs cartes journalières (pour différentes dates de voyage ou pour des tiers).

La carte journalière est disponible en prévente dès 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci. Aucun achat ne sera possible le jour du voyage.

Dans des situations exceptionnelles, un remboursement de la carte journalière est envisageable moyennant une franchise de CHF 10.-.

Les prix et tarifications de la carte journalière dégriffée Commune se présentent comme suit:

Assortiment	Niveau de prix 1 Disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 Disponible jusqu'à la veille du voyage
2 ^e classe avec demi-tarif	CHF 39.-	CHF 59.-
2 ^e classe sans demi-tarif	CHF 52.-	CHF 88.-
1 ^{ère} classe avec demi-tarif	CHF 66.-	CHF 99.-
1 ^{ère} classe sans demi-tarif	CHF 88.-	CHF 148.-

Pour obtenir davantage d'informations au sujet de la carte journalière dégriffée Commune et connaître les disponibilités de celle-ci, vous pouvez consulter la page www.cartjournaliere-commune.ch ou scanner le code QR suivant:



CHÂTELLENIE DE THIELLE



FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE

Nous informons la clientèle que la déchetterie intercommunale à Cornaux sera exceptionnellement fermée le:

Vendredi 8 décembre 2023 dès 12h00

L'horaire habituel reprendra le samedi 9 décembre 2023.

Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle

LIGNIÈRES



LE CONSEIL COMMUNAL DE LIGNIÈRES MET AU CONCOURS LE POSTE DE

Berger-ère pour les pâturages de Chuffort l'Isle, Perrin et Vorgeux

- Activité saisonnière réalisée à temps partiel du 1^{er} mai au 31 octobre. Les dates de la montée et de la descente du bétail dans les pâturages sont fixées par la Commission des pâturages.
- Garde du bétail mis en estivage dans les pâturages et surveillance de l'état de santé de celui-ci trois fois par semaine et après chaque orage (entre 250 et 300 génisses).

Profil souhaité

- Bonne connaissance du bétail et expérience requise dans le domaine.
- Permis de conduire catégorie B.
- Intérêt marqué pour l'agriculture.
- Flexibilité, polyvalence et grande disponibilité.
- Esprit d'initiative, autonomie dans le travail et capacité à travailler de manière indépendante.
- Sens des responsabilités et de l'organisation.

L'entrée en fonction aura lieu au printemps 2024.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus concernant ce poste auprès de M. Fabrice Bonjour, conseiller communal responsable des pâturages (+41 79 448 66 28).

Les dossiers de candidature sont à adresser jusqu'au **31 décembre 2023** à la Commune de Lignières par courrier postal à l'adresse Place du Régent 1 à 2523 Lignières ou par courrier électronique à l'adresse commune.lignieres@ne.ch.

LIGNIÈRES



CONVOCATION

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance ordinaire

Judi 14 décembre 2023 à 20h00

**Collège de la Gouvernière – Vy d'Enty 2
Salle polyvalente (salle de gymnastique)**

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 14 septembre 2023.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Nomination d'un membre à la Commission des pâturages suite à la démission de M. François Wermeille.
6. Adaptation des honoraires, vacations et jetons de présence des autorités communales. Rapport à l'appui.
7. Budget de l'exercice 2024. Rapport à l'appui.
8. Désignation de l'organe de révision des comptes 2023 de la Commune de Lignières. Rapport à l'appui.
9. Adoption du plan et du règlement des zones de protection de la source de Chemeneau et du puits des Fèves. Rapport à l'appui.
10. Lettres et pétitions.
11. Motion de M. Denis Schleppe pour l'installation d'un radar pédagogique.
12. Motion de M. Denis Schleppe pour la création de toilettes publiques.
13. Propositions.
14. Résolutions, interpellations et questions.
15. Communications du Conseil communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

IMPRESSUM

Tirage: 10'700 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



CONVOCATION « ORDINAIRE » AU CONSEIL GENERAL

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le :

Lundi 18 décembre 2023 à 18h30

au Bâtiment des Services Publics (BSP), Hauterive

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et appel
 2. Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023
 3. Nomination d'un membre à la Commission de salubrité publique et de la police du feu en remplacement de M^{me} Chantal Jaquet Cinquegrana, démissionnaire
 4. Nomination d'un-e suppléant-e au Conseil intercommunal de l'École Obligatoire de la Région de Neuchâtel (éorén)
 5. Présentation de IT Idéales Technologies SA – M. Grégory Angéloz
 6. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit relative au changement des monoblocs de ventilation au Centre sportif
 7. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit relative aux travaux d'entretien du bâtiment du Silex
 8. Syndicat de l'éorén – Présentation budget 2024 par les représentant-e-s (Laurent Besancet et David Wintgens)
 9. Syndicat du théâtre – Présentation budget 2024 par le représentant-e-s (Eduardo Grieve)
 10. Syndicat de l'anneau d'athlétisme – Présentation budget 2024 par les représentant-e-s (Gabriel Krähenbühl et Marianne Jacot-Parel)
 11. Syndicat des patinoires – Présentation budget 2024 par les représentant-e-s (Patrick Christinat et Vincent Jacot-Parel)
 12. Syndicat de la CEN – Présentation budget 2024 par les représentant-e-s (Eduardo Grieve, Thierry Laederach et Andreas Britz)
 13. Syndicat de la Châtellenie de Thielle – Présentation budget 2024 par les représentant-e-s (Joël Boss, Eduardo Grieve et Jusuf Alic)
 14. Budget 2024
 15. Fusion – point de situation
 16. Communications du Conseil communal
 17. Questions et divers
- Hauterive, le 8 décembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



CONVOCATION AU CONSEIL GÉNÉRAL

SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023 À 18H30

AUDITOIRE DES COLLÈGES DE VIGNER

Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023
3. Nomination d'un-e suppléant-e au Conseil intercommunal de l'éorén
4. Demande de crédit d'engagement de CHF 140'000.000 pour poursuivre la campagne de réfection des routes et murs communaux ainsi que pour l'extension de l'éclairage public; rapport à l'appui
5. Demande de crédit d'engagement de CHF 270'000.00 pour procéder à l'extension et au renforcement des réseaux des services industriels; rapport à l'appui
6. Rapports annuels des commissaires des différents syndicats
7. Budget 2024; rapport à l'appui
8. Fusion: point de situation
9. Calendrier des séances 2024
10. Communications du Conseil communal
11. Motions et propositions
 - Motion: Étude sectorielle village-gare-lac et RC 5
12. Interpellations et questions

Pompes funèbres
Grau

24h/24 032 751 28 50
Le Landeron

Depuis 1959
une famille au service des familles

SAINT-BLAISE



CHANGEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LA TOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2024

À partir du 1^{er} janvier 2024, le jour de collecte sera modifié et le ramassage se fera désormais **chaque vendredi**.

Il est également utile de prendre note d'un autre changement important : **les petits seaux ne seront plus autorisés** à partir de cette date et ne seront plus vidés.

En effet, dès le 1^{er} janvier 2024, seules les végébox (conteneurs à roues de 140 litres) pourront être prises en charge. Nous vous invitons donc à vous en procurer dès maintenant afin de vous préparer à ce changement. Vous en trouverez auprès de tous les magasins de bricolage et jardinage (Landi, Jumbo, Do it Garden, etc.).

Nous sommes convaincus que cette nouvelle méthode de collecte des déchets verts contribuera à une gestion plus pragmatique. Elle permettra également d'optimiser les ressources et de minimiser l'impact environnemental, puisque la collecte sera regroupée avec celles des communes voisines.

N'hésitez pas à contacter l'administration communale si vous avez des questions ou des préoccupations concernant ce changement. Nous restons à votre disposition pour vous accompagner lors de cette transition.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



STATIONNEMENT AU PORT DURANT LA BASSE-SAISON

En mai dernier, le Conseil général validait le remplacement des systèmes de stationnement payant au port. Depuis, il est possible de payer avec de la monnaie, mais aussi via des applications sur smartphone, telles que ParkingPay, EasyPark, Twint, etc. répondant ainsi à une attente des utilisateurs et utilisatrices.

Nous vous rappelons également que, durant la basse-saison, du **1^{er} novembre au 31 mars, le stationnement y est désormais payant, à raison de 50 cts/heure**.

SAINT-BLAISE



EXPOSITION - DES PEINTRES DANS NOS VILLAGES

L'exposition « Des peintres dans nos villages » est le fruit d'une collaboration entre les communes de Saint-Blaise, Hauterive, Enges et La Tène.

Ce projet a débuté avec le constat que les communes sont les gardiennes de collection d'œuvres d'art, souvent méconnues du public.

Quel plus bel hommage aux donateurs que de montrer ces tableaux dans une exposition présentant nos villages et les paysages emblématiques de notre magnifique région qui font la renommée du littoral neuchâtelois.

Vous pourrez admirer huit de ces tableaux **jusqu'au 4 janvier 2024, à l'administration communale (Grand'Rue 35, Saint-Blaise)**, durant les heures d'ouverture de l'administration.

Une brochure explicative est à votre disposition dans le hall d'entrée.

Vous trouverez l'ensemble des œuvres présentées dans le cadre de cette exposition dans une visite virtuelle sur le site de la Galerie 2016.



SAINT-BLAISE



INVITATION

Aux habitants de Saint-Blaise

Le Conseil communal ouvre ses portes aux habitants qui souhaitent :

- Poser des questions
- Faire des propositions

une fois par mois, de 18h00 à 19h00, salle des Bourbakis 2^{ème} étage de l'hôtel communal.

La prochaine rencontre est fixée au mardi 12 décembre 2023

Pour des questions d'organisation, merci de bien vouloir annoncer votre présence auprès de l'administration communale (032 886 49 50) jusqu'au lundi 11 décembre à 12h00.

Le Conseil communal

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

DÉPLACEMENT TEMPORAIRE DE NOS GUICHETS

Nous vous informons que le guichet de notre administration communale subira des transformations du vendredi 15 au lundi 18 décembre 2023 compris.

Pendant cette période de transformation, l'accueil sera temporairement déplacé dans une zone facilement accessible à l'intérieur de nos locaux (voir ci-dessous) :



Entrée temporaire

Nous mettons tout en œuvre pour minimiser les perturbations et maintenir la continuité de nos services et nous vous prions de nous excuser pour tout désagrément que cela pourrait occasionner.

Veillez noter encore que les horaires d'ouverture restent inchangés pendant cette période, soit :

Vendredi 15.12.2023 : 08h30 – 13h30 (non-stop)

Lundi 18.12.2023 : 08h30 – 12h00 / 14h00 – 18h00

Notre nouveau guichet sera ouvert à la population le mardi 19 décembre 2023 dès 8h30. Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir dans nos nouvelles installations conçues pour vous offrir un service de meilleure qualité.

La Tène, décembre 2023

LA TÈNE

ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LE MONTANT DES TAXES DE BASE EN MATIÈRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS POUR L'ANNÉE 2024

Le Conseil communal de la Commune de La Tène, Vu le règlement sur la gestion des déchets, du 3 novembre 2011, ainsi que l'arrêté de sanction du Conseil d'Etat, du 20 février 2012,

Vu les comptes 2022,

arrête

Personnes physiques Article premier

¹La taxe de base servant à financer le traitement des déchets due par les personnes physiques s'élève à un forfait annuel de 102 francs par logement, hors TVA.

²Cette taxe est prélevée auprès du propriétaire du logement, respectivement de la régie ou de la gérance en charge de la gestion de celui-ci.

Etablissements, commerces et entreprises

Art. 2

¹La taxe de base due par les établissements, commerces et entreprises (ci-après : les entreprises) correspond à un :

- forfait annuel de 116.90 francs hors TVA pour les petites entreprises (entreprises au sac et entreprises produisant un volume annuel de déchets inférieur à 1'000 kg)
- forfait annuel de 385.40 francs hors TVA pour les moyennes entreprises (entreprises produisant un volume annuel de déchets compris entre 1'000 et 5'000 kg)
- forfait annuel de 541.40 francs hors TVA pour les grandes entreprises (entreprises produisant un volume annuel de déchets supérieur à 5'000 kg)

²Les volumes évacués l'année précédente servent de base à la détermination de la taxe.

Entrée en vigueur, sanction, abrogation

Art. 3

¹Le présent arrêté, qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024, sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

²Il abroge et remplace toute disposition antérieure contraire.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La vice-présidente,
V. Dubosson

Le secrétaire,
Y. Butin

LA TÈNE

NOUVELLE OFFRE: CARTE JOURNALIÈRE DÉGRIFIÉE COMMUNE

Partez à la découverte de la Suisse à prix réduit avec la toute nouvelle carte journalière dégriffée Commune, disponible bientôt dans votre commune de La Tène et dans les villes suisses sélectionnées.

☛ **Lancement le 11 décembre 2023 pour des voyages dès le 1^{er} janvier 2024**

Réservez tôt, voyagez à petit prix ! Profitez de cette offre limitée au niveau national pour explorer votre pays.

☛ **Principe simple et avantageux**

Plus vous réservez tôt, plus vous économisez ! Disponible uniquement auprès de notre guichet, cette carte n'est pas réservée exclusivement aux habitant·e·s de La Tène. Obtenez-la sous forme papier ou par e-mail selon votre préférence.

☛ **Vente uniquement en prévente**

Anticipez vos voyages ! La carte journalière dégriffée Commune est disponible en prévente dès 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci. Aucun achat ne sera possible le jour du voyage.

☛ **Votre voyage, votre identité**

La carte est nominative et requiert une pièce d'identité officielle lors des contrôles. Aucune revente ou transmission n'est autorisée, garantissant ainsi votre expérience de voyage personnalisée.

☛ **Remboursements exceptionnels**

Dans des situations exceptionnelles, les remboursements seront envisageables moyennant une franchise de 10 francs.

Ne manquez pas cette opportunité exceptionnelle de voyager malin avec la Carte Journalière Dégriffée Commune !

Tarifs

Assortiment	Niveau de prix 1 Disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 Disponible jusqu'à la veille du voyage
2 ^e classe avec demi-tarif	39 francs	59 francs
2 ^e classe sans demi-tarif	52 francs	88 francs
1 ^{ère} classe avec demi-tarif	66 francs	99 francs
1 ^{ère} classe sans demi-tarif	88 francs	148 francs



Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, vous pouvez consulter la page www.cartejournaliere-commune.ch ou scanner le code QR

La Tène, novembre-décembre 2023

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des Fêtes de fin d'année, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi 25 décembre au mardi 2 janvier 2024	Fermeture exceptionnelle toute la journée	
Mercredi 3 au jeudi 4 janvier 2024	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous*
Vendredi 5 janvier 2024	08h30 – 13h30 (non-stop)*	

*Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.

L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 8 janvier 2024.

Veillez noter les numéros d'urgence suivants :

Documents d'identité : 032 889 08 89
<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite/>

Groupe E (électricité) : 026 352 52 52 – www.groupe-e.ch

Viteos (eau) : 0800 800 012

Ello (téléseau) : 032 729 98 78 - info@ello.ch

Voie de La Tène : 079 240 72 30 (du 27 au 29 décembre 2023)
ou no de piquet : 079 721 10 20

Police de proximité Le Landeron : 032 889 62 32

Service bénévole : merci de prendre note qu'aucun transport ne sera effectué du **lundi 25 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024**. Reprise des transports le mercredi 3 janvier 2024.

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.11.23 au 18.12.23 Publication FAO n° 46

Dossier SATAC n° 116650

Parcelle(s) et coordonnées: 4600 - Marin - Epagnier; 4599 - Marin - Epagnier; 4601 - Marin - Epagnier; 1206627/2566806

Situation: Rue de la Fleur-de-Lys 9

Description de l'ouvrage: Transformations et création de logements dans une habitation collective et réaménagements des extérieurs

Requérant(s): Compagnie Foncière Neuchâteloise SA c/o Broggi SA, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Alain Broggi SA, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 10.01.12 alinéa 5 (Prescriptions architecturales)

Particularités: Au bénéfice des droits acquis; Périmètre du plan de site, bâtiment de 3^{ème} catégorie.

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.11.23 au 27.12.23 Publication FAO n° 47

Dossier SATAC n° 113492

Parcelle(s) et coordonnées: 4309 - Marin - Epagnier; 1206617/2566763

Situation: Chemin du Puits 12

Description de l'ouvrage: Démolition et construction d'un maison individuelle.

Requérant(s): Romain Bannwart et Estelle Vuilleumier, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans: Michael Desaulles, IDOS Architecture SA, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 10.01.12 alinéa 5 RAC - Tabatières; Art. 10.01.06 alinéa 4a RAC - Densité

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

NOUVEAU SYSTÈME D'AUTORISATION DE PARCAGE

Dorénavant, la gestion des vignettes de parcage passe à l'ère numérique et vous n'avez plus à vous déplacer au guichet communal pour obtenir une autorisation de parcage.

Il vous suffit d'installer l'application « Parkingpay » ou de vous rendre sur le site Internet <https://parkingpay.ch/>.

Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer la demande en ligne, vous pouvez vous adresser à notre administration communale qui se tient à disposition (par téléphone au 032 886 65 00 ou par courriel commune.la-tene@ne.ch).

Les autorisations de parcage sont valables pour les zones suivantes:

Zone 2 – Parking souterrain CSUM

Zone 3 – Parkings de la zone touristique ZT

N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour obtenir plus d'informations.

La Tène, le 8 décembre 2023

LA TÈNE

CONVOCAZIONE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jeudi 14 décembre 2023 à 19h00

à la salle La Tène de l'Espace Perrier, Marin

Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2023
3. a) Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui du budget 2024
b) Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le plan financier et des tâches 2024-2027
4. Projet d'arrêté du Conseil général, déposé par Teresa Remexido (Les Vert-e-s), concernant un crédit de 300'000 francs pour l'étude finale d'un bâtiment dans le prolongement de la CSUM afin d'offrir à la rentrée scolaire de 2025-2026, une structure d'accueil parascolaire centralisée d'au minimum 160 places, en y incluant de nouvelles installations pour la Ludotène ou d'autres locaux utiles à l'école, au parascolaire ou aux associations locales
5. Interpellations et questions
6. Lettres et pétitions
7. Communications du
 - a) Conseil communal
 - b) bureau du Conseil général
8. Divers

La Tène, le 23 novembre 2023

Conseil général

LA TÈNE

AVIS DE TRAVAUX A THIELLE

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la requalification de la localité de Thielle et du Chauffage à distance (CAD) s'arrêteront pendant la pause hivernale de l'entreprise.

La circulation sera rétablie selon le schéma ci-dessous entre le 19.12.2023 et le 22.01.2024.

Les arrêts de bus provisoires seront déplacés dans la rue du Verger. La circulation sera bidirectionnelle dans l'ensemble des rues et le secteur Pré-du-Pont Nord sera limité à 30km/h. Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.



Pour des informations plus détaillées, nous vous invitons à prendre contact avec le chef de service Territoire, M. Tomic au 032 886 65 00 ou par courriel (Territoire.La-Tene@ne.ch).

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

La Tène, le 05.12.2023

LE CONSEIL COMMUNAL

- Spécialiste sur véhicules italiens
- Réparation multimarques
- Montage et Stockage de pneus
- Spécialiste véhicules au gaz GNC



Garage David Cambria Sàrl

Route de Neuchâtel 50 • 2088 Cressier
032 731 75 73 • cambria@bluewin.ch



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

PROCLAMATION DE DEUX CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUPPLÉANTS

Lors de sa séance du 4 décembre 2023, le Conseil communal a proclamé élus conseillers généraux suppléants **MM. Bastien Amez-Droz** et **Maxime Crelier**, proposés par le Parti Libéral-Radical de La Tène.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs, conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tout recours concernant la validité de cette élection complémentaire doit être adressé à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

La Tène, le 5 décembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

MANIFESTATIONS: INTERDICTION DE LA VAISSELLE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Une nouvelle réglementation environnementale est en vigueur pour les événements dans notre canton. Pour rappel depuis le 1^{er} janvier 2023, l'usage de la vaisselle plastique à usage unique est interdit lors des manifestations sur le domaine public cantonal.

À partir du **1^{er} janvier 2024**, cette interdiction s'étendra également aux manifestations ayant lieu sur le domaine public communal ou privé communal.

Les organisateurs et organisatrices de manifestations sont tenus d'opter pour des solutions durables, à savoir des produits réutilisables ou recyclables conformément à la liste des matières de substitution autorisées, figurant sur le site internet du SCAV. En revanche, dans un souci de soutien à notre communauté locale, les associations et sociétés locales ont la possibilité de demander une aide financière pour l'acquisition et/ou la location de vaisselle réutilisable. Jusqu'au 31 décembre 2024, le Conseil communal prend en charge 50% des frais liés à l'utilisation de vaisselle réutilisable lors des manifestations organisées sur le territoire communal par des associations et sociétés locales. La contribution communale est plafonnée à 1'500 francs par manifestation et concerne la location, le transport et le lavage (à l'exclusion du remplacement de vaisselle manquante ou endommagée). Le remboursement est effectué sur présentation des factures acquittées.

N'hésitez pas à contacter notre administration communale pour plus de renseignements. Ensemble, agissons pour un avenir plus respectueux de notre environnement.

La Tène, le 5 décembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES

CONVOCATION AU CONSEIL GENERAL ORDINAIRE DU Jeudi 14 décembre 2023 à 19h30, à la salle communale, 2073 Enges ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal du 16 novembre 2023.
3. Nomination du bureau du Conseil général pour l'année 2024.
4. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal:
 - 4.1. Budget 2024. Rapport à l'appui.
 - 4.2. Plan financier et des tâches pour la période 2025-2027.
 - 4.3. Désignation de l'organe de révision pour les comptes 2024. Rapport à l'appui.
 - 4.4. Demande de crédit d'engagement de CHF 35'000.00 concernant le goudronnage de l'arrêt de bus de Lordel. Rapport à l'appui.
5. Etat de situation du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.
6. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
7. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
8. Informations des commissions du Conseil général.
9. Informations des membres du Conseil communal.
10. Questions des membres du Conseil général.

LE CONSEIL COMMUNAL

Enges, le 13 novembre 2023

CORNAUX

FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2023 - 2024

HORAIRE REDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera ouvert comme suit:

LU 25 au VE 29 décembre 2023	fermé
LU 1 au MA 2 janvier 2024	fermé
ME 3 au VE 5 janvier 2023	de 08:30 à 11:30
Dès le lundi 8 janvier 2024	horaire normal

D'ores et déjà, les Autorités ainsi que le personnel communal vous souhaitent un heureux Noël et une très Bonne Année 2023!

LE LANDERON

LOISIRS DES AÎNÉS – PROCHAINE RENCONTRE mardi 12 décembre à 14h00

à l'Aula du bâtiment administratif (rue du Centre 6).

Portes ouvertes dès 13h30.

Brigitte Schneider et Fabienne Spring

LE LANDERON

DECOUVREZ LA SUISSE AVEC LA NOUVELLE CARTE JOURNALIERE DEGRIFEE COMMUNE

La carte journalière CFF sous sa forme actuelle est encore disponible jusqu'au 31 janvier 2024.

La nouvelle «Carte journalière dégriffée Commune» sera disponible **dès le 11 décembre 2023** dans votre commune du Landeron pour des voyages sur tout le territoire suisse **à partir du 1^{er} janvier 2024**.

Cette nouvelle carte pourra être achetée en exclusivité auprès de notre guichet de l'Accueil citoyen. Plus vous l'achèterez tôt, plus le prix sera avantageux (voir tableau ci-dessous). L'offre comprend deux niveaux de prix, pour la 1^{ère} et la 2^{ème} classe, avec ou sans abonnement demi-tarif. Vous pourrez obtenir votre carte sous forme papier ou par e-mail. Elle sera disponible en prévente 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci. Aucun achat ne sera possible le jour du voyage.

La carte est nominative (nom, prénom et date de naissance) et requiert une pièce d'identité officielle lors des contrôles. Toute revente ou transmission est donc exclue. Un remboursement est envisageable dans des cas exceptionnels moyennant une franchise de 10 francs.

Prix en CHF.

Classe et segment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à maximum 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à maximum 1 jour avant la date du voyage
2^e classe avec demi-tarif	39.–	59.–
2^e classe sans demi-tarif	52.–	88.–
1^{ère} classe avec demi-tarif	66.–	99.–
1^{ère} classe sans demi-tarif	88.–	148.–

Pour savoir où, quand et à quel prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, veuillez consulter la page www.carteljournaliere-commune.ch. Vous bénéficiez également sur cette page de toutes les conditions relatives au remboursement exceptionnel.

L'administration communale

Concerts de l'Avent

S.C.A.T.

Samedi 9 décembre
Temple de St-Blaise, 20h
Chorale Ton sur Ton en première partie

Dimanche 10 décembre
Temple de Môtiers, 17h
Choeur de l'Amitié en première partie

Sébastien Frochoux, direction
Ariane Franceschi, accordéon

Entrée libre, collecte
www.superchoeurautaquet.ch



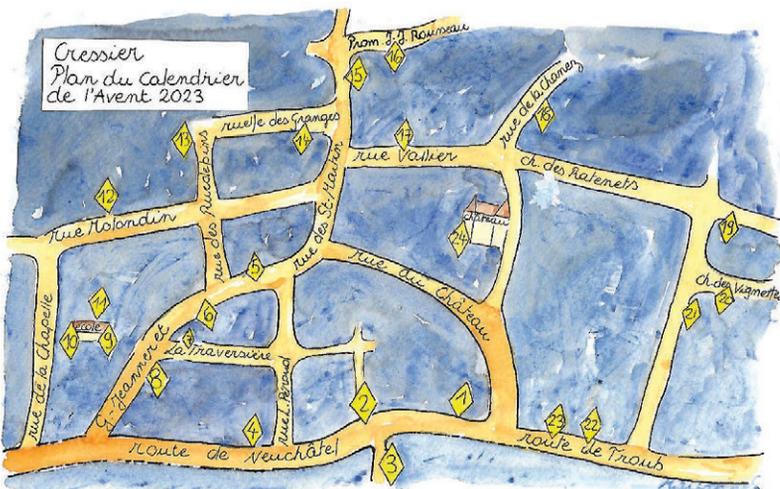


AVIS OFFICIELS des communes

Calendrier des fenêtres de l'Avent - Cressier		
1	Route de Neuchâtel 6	Verrée dès 18 h
2	Route de Neuchâtel 20	
3	Route de Neuchâtel 5	
4	Rue Laurent-Péroud 1	Verrée de 18 à 20 h
5	Rue Gustave-Jeanerret 5	
6	Rue Laurent-Péroud 9	Verrée de 16 à 19 h
7	Rue de la Traversière	
8	Rue Gustave-Jeanerret 6 a	
9	Rue Gustave-Jeanerret 1	
10	Rue de la Chapelle 4	
11	Rue de la Chapelle 6	
12	Rue Molondin 4	
13	Chemin des Ruedebins 7c	
14	Ruelle des Granges 3	
15	Rue des Saint-Martin 10	
16	Promenade J.J.-Rousseau 2	Verrée de 18 à 20 h
17	Rue Vallier 3	Verrée de 18 à 20 h
18	Rue de la Chanez 2	
19	Chemin des Ratenets 6	
20	Chemin des Vignettes 4	Verrée dès 18 h
21	Chemin des Vignettes 2	
22	Route de Troub 3	
23	Route de Troub 1	
24	Château	

Le plan du parcours est à disposition au magasin Volg, devant la maison Vallier, et au no 20 rue de Neuchâtel.

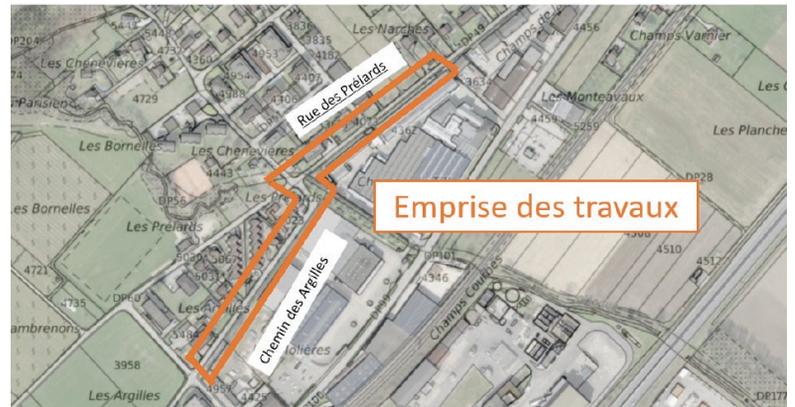
La Société de développement de Cressier (ADC) vous souhaite de joyeuses fêtes.



CRESSIER

AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,
Nous vous informons que les travaux pour la pose des enrobés au chemin des Argilles à la rue des Prélards sous la responsabilité de Groupe E Celsius sont prévus entre le jeudi 7 et le mardi 12 décembre.
Les accès véhicules à ces rues ne seront plus possibles pendant cette période et une déviation sera mise en place. Un stationnement provisoire au terrain de football est permis durant l'intervention.



Une pose en enrobé est également prévue à la rue de Neuchâtel entre le 7 et le 12 décembre. Un alternat de circulation sera mis en place.
Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.
Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.
Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Groupe E Celsius

CRESSIER

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 2 DÉCEMBRE 2023

L'arrêté ci-dessous est publié conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale.

Intitulé de l'arrêté:

Arrêté relatif à l'approbation du budget 2024 (non soumis à référendum)

Échéance du délai référendaire: Mercredi 17 janvier 2024

Cressier, le 2 décembre 2023

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.12.23 au 08.01.24 Publication FAO n° 49

Dossier SATAC n° 117548

Parcelle(s) et coordonnées: DP118 - Cressier; 1210592/2566618

Situation: Grande Côte

Description de l'ouvrage: Création d'un décanteur à gravier

Requérant(s): Olivier Pigeon, 2073 Enges

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 LAT; Distance à une route cantonale; Distance à une forêt Zone de protection des eaux S2el et S3

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



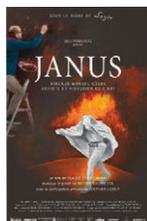
LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Janus

Documentaire de Claude Stadelmann



"Janus" présente les deux facettes de Niklaus Manuel Güdel, artiste et historien de l'art jurassien. Dans ce documentaire, Claude Stadelmann suit Niklaus Manuel Güdel dans un grand atelier aménagé dans l'ancienne usine Condor à Courfaivre. Le réalisateur entend "concilier, voire recoller la partie artiste et la partie historien de l'art de Niklaus." A noter que le compositeur jurassien Nathan Stornetta assure la composition musicale originale du film.

VE 8 décembre à 20h30 :
projection en présence du réalisateur
8 ans - Suisse - 1h18 - VF

Napoléon

Historique de Ridley Scott,
avec Joaquin Phoenix, Vanessa Kirby



Fresque spectaculaire, le film "Napoléon" s'attache à l'ascension et à la chute de l'Empereur Napoléon Bonaparte. Il retrace la conquête acharnée du pouvoir par Bonaparte à travers le prisme de ses rapports passionnels et tourmentés avec Joséphine, le grand amour de sa vie.

DI 10 décembre à 17h (VO st fr/all)
12 ans - 2h38 - USA

Le théorème de Marguerite

Drame d'Anna Novion,
avec Ella Rumpf, Julien Frison



L'avenir de Marguerite, brillante élève en mathématiques à l'ENS, semble tout tracé. Seule fille de sa promo, elle termine une thèse qu'elle doit exposer devant un parterre de chercheurs. Le jour J, une erreur bouscule toutes ses certitudes et l'édifice s'effondre. Marguerite décide de tout quitter pour tout recommencer.

DI 10 décembre à 20h30
16 ans - 1h40 - France - VF

La tresse

Drame de Laetitia Colombani,
avec Kim Raver, Fotini Peluso, Mia Maelzer



Inde. Smita est une Intouchable. Elle rêve de voir sa fille échapper à sa condition misérable et entrer à l'école. Italie. Giulia travaille dans l'atelier de son père. Lorsqu'il est victime d'un accident, elle découvre que l'entreprise familiale est ruinée. Canada. Sarah, avocate réputée, va être promue à la tête de son cabinet quand elle apprend qu'elle est malade. Trois vies, trois femmes, trois continents. Trois combats à mener. Si elles ne se connaissent pas, Smita, Giulia et Sarah sont liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier.

MA 12 & 19, DI 17, VE 22 décembre à 20h30
12 ans - 2h01 - VO st fr/all

Le cinéma sera fermé le samedi 9 décembre

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

SAINT-BLAISE

Budget 2024

Rebond bienvenu de l'impôt des personnes physiques

Le Conseil général, qui sera réuni, le jeudi 14 décembre, à l'Auditoire des collèges de Vigner, est invité par la Conseil communal à accepter le budget 2024 de fonctionnement de la Commune de Saint-Blaise. Il boucle par un excédent de charges de CHF 168'700.00.

On se souvient que, le 18 juin 2023, après l'aboutissement d'un référendum, les électeurs et électrices avaient refusé d'augmenter de deux points le coefficient fiscal communal pour le porter de 66 à 68 %. Or, depuis, le Conseil communal constate: «*Les perspectives d'avenir se sont éclaircies au regard de la situation que nous vivions l'an dernier à la même époque.*».

Il affirme avoir pris acte de la décision du souverain et mis en application différentes mesures en vue de contenir les dépenses liées tant au fonctionnement qu'aux investissements communaux.

Entretemps, l'exécutif ajoute: «*Nous avons pu constater avec soulagement le redressement de l'impôt de nos personnes physiques. Ce rebond espéré, qui ne pouvait pas être considéré, représentait CHF 390'000.00 à fin septembre 2023.* Il nous rassure sur l'assiette fiscale à futur de Saint-Blaise difficile à évaluer suite à la combinaison des conséquences de la pandémie et de la réforme fiscale cantonale».

Le Conseil communal marque, cependant, une réserve en raison de l'instabilité géopolitique mondiale.

Les recettes fiscales ont diminué de 10,17 % de 2019 à 2022; elles ont augmenté de 4,20 % de 2022 à 2023 avec un coefficient identique de 66 %.

Le Conseil communal propose, dès lors, au Conseil général de maintenir le coefficient de 66 % pour l'exercice 2024.

En conséquence, de la décision du peuple, du 26 novembre 2023, de constituer la Commune de Laténa: Enges, Hauterive, Saint-Blaise, La Tène, le budget 2024 sera le dernier établi pour la Commune de Saint-Blaise.

A cette séance, deux crédits d'engagement de CHF 140'000.00 et 270'000.00 sont soumis au Conseil général pour poursuivre la campagne de réfection des routes et murs et l'extension de l'éclairage public, le Conseil général sera informé sur le processus de la fusion et les rapports annuels des différents syndicats intercommunaux.

Enfin, le Conseil général sera appelé à se prononcer sur une motion demandant au Conseil communal d'étudier une interdiction temporaire de bâtir dans le secteur RC5, avenue de la Gare, rue de Neuchâtel, route du Brel et secteur sud des Lavannes, motion émise par quatre conseillers généraux membres de la Commission de révision du Plan d'aménagement local, CRPAL.

CZ



Soins d'Auréli

**Profitez à votre domicile
de soins bien-être**

Massage - Esthétique - Onglerie



Auréli
076 239 82 26



BON CADEAU EN LIGNE
WWW.SOINS-DAURE.CH





LE LANDERON

Assemblée générale de l'Association de la Vieille Ville (AVVL)

Jeudi de la semaine dernière, l'assemblée générale de l'AVVL s'est tenue au Caveau de l'Hôtel de Ville. En préambule au déroulement de cette séance, Pierre Läderach, président, a tenu à remercier les personnes présente de s'être déplacées malgré le temps détestable. Après approbation de la modification de l'ordre du jour, la séance pouvait commencer.

Rapport du président

Pierre Läderach explique que la première séance du nouveau comité a permis de faire connaissance avec les cinq nouveaux membres rejoignant le comité, soit: Mairy Kiriakou, Dunya Perret-Gentil, Esther Stamm, Ciry Albero et Vincent Foster de même que le grand retour de Patrick Di Lenardo, qui avait déjà fonctionné au sein de l'AVVL de 2003 à 2011. Cette première séance a été l'occasion de confirmer les fonctions et de distribuer certaines tâches et fonctions aux nouveaux membres.

Il donne ensuite le compte-rendu des diverses activités 2023 (rencontre avec les autorités communales, marché artisanal, vide grenier dans le Bourg suivi d'un dîner canadien, le démarrage du jazz estival avec ses 6 concerts, le soutien du concert de Tribute2525, la brocante, la mise en place des guirlandes lumineuses sur les arbres du Vieux Bourg et la décoration du sapin).

La 48^e édition de la brocante, notamment avec la hausse du nombre de marchands (+15%), l'augmentation des surfaces louées (+25%), l'espace «promenade» sous les arbres du Vieux Bourg totalement occupé, ce qui n'était plus arrivé depuis dix ans. Grâce au travail de membres du comité cet événement a connu un tout beau succès qui permet de rêver à un renouveau de cette fête dans les années à venir.

Il termine son rapport avec des remerciements sincères à ses douze collègues du comité qui ont réussi à redonner vivacité, esprit de reconstruction et vision d'avenir tout en créant au sein du comité une ambiance de franche camaraderie, ce qui ne peut être que prometteur pour l'avenir de l'AVVL.

Rapport du jazz estival

Cette 34^e édition est pour Catherine Wälti très réconfortante avec les retrouvailles en grande partie d'un public fidèle. Un programme de rêve a été concocté pour le plaisir de tous les fans, mais aussi afin de faire revivre le jazz traditionnel au Landeron.

Après avoir donné des informations sur chaque concert (présence du public, ambiance, etc.), elle souligne encore que tous les musiciens veulent revenir au Landeron, car ils adorent l'ambiance dans la cour du château ainsi que l'excellent contact qui s'établit immédiatement avec le public. Elle regrette cependant qu'il soit très difficile d'attirer et de motiver les jeunes à venir écouter cette musique. De plus, elle souhaiterait avoir de l'aide pour la distribution des affiches, une manière de toucher un très large public.

De manière générale, la fréquentation s'élève à deux-cents entrées par jeudi, le prix des places restant inchangé et, de ce fait les montants des entrées et des sorties se balancent pratiquement.

Elle remercie toute l'équipe de bénévoles en charge de l'intendance de la cantine ainsi que tous ceux qui, par leur engagement, leur aide ou leur contribution permettent d'organiser ce bel événement. Elle a également des remerciements à adresser spécialement à Monique Jakob pour son investissement depuis trente ans et pour tout ce qu'elle a fait bénévolement pour la cantine (biscuits, gâteaux, cakes, salades, canapés, etc.), ainsi que pour sa présence et son aide lors des concerts.

Rapport du caissier, présentation des comptes 2022

Eugène Herschdorfer, caissier, souligne que les liquidités de l'association ont fondu du fait que rien n'a pu être organisé durant deux années avec une perte de marchands intéressés. Heureusement, la situation a évolué et la brocante a pu être à nouveau relancée. Pour lui, il est évident que la bonne santé des comptes doit permettre à l'AVVL

de poursuivre des activités qui se voient dans un souci de transparence. Il détaille ensuite les comptes point par point pour finalement annoncer que l'exercice se termine par un excédent de charges.

Après lecture du rapport des vérificatrices, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Admission/démission

Martin Wuthrich, censé reprendre le domaine de la brocante, a été remplacé par Ciry Albero et Esther Stamm.

Comité

Les membres du comité sont élus dans la composition suivante: Pierre Läderach, président et responsable des infrastructures de la brocante – Philippe Voillat, vice-président, responsable places de parking visiteurs et marchands, signalisation routière et panneaux publicitaires - Eugène Herschdorfer, caissier – Mairy Kiriakou, secrétariat – Patrick Di Lenardo, tenue des PV de l'AG – Dunya Perret-Gentil et Patrick Di Lenardo, graphisme, publicité, communication, relations publiques, réseaux sociaux et site internet – Etienne Mutner, responsable couvert de la cour du château, montage d'infrastructures et diverses tâches – André Gonseth, responsables infrastructures électriques et du matériel en général – Yves Jakob, responsable vaisselle écologique écomanif et soutien de André Gonseth - Vincent Foster, responsable apéro brocante, soutien et aide au fonctionnement des cantines – José Schull, organisation et tenue des cantines dans toutes les manifestations de l'AVVL – Esther Stamm et Ciry Albero, relations avec les brocanteurs, suivi inscription, contrôle des surfaces louées etc.

Dans son idée, le président souhaiterait une présidence tournante avec le vice-président. Cependant, il aimerait de prime abord consolider les acquis avant d'instaurer cette présidence tournante.

Ouverture de l'AVVL aux amis et aidants

Il explique que l'AVVL est essentiellement composée de treize membres faisant parti du comité. Il ajoute qu'une association est composée de membres et non pas seulement d'un comité. La structure de l'AVVL n'est donc pas nette et il va falloir travailler au niveau des statuts à ce sujet. Il s'agit de trouver un réservoir de personnes et de définir la manière dont elles peuvent s'impliquer dans l'association en leur donnant envie de rejoindre l'AVVL.

Programme 2024

Marché artisanal: 11 mai – Le Landeron classique: 1^{er} juin – Jazz estival: 8, 15, 22 et 29 août, 5 et 12 septembre – Tribute2525: 31 août. Un projet vide-greniers et marché du terroir est à définir.

Remerciements jubilaires

Des remerciements sont adressés avec une attention pour leur engagement auprès de l'AVVL, soit: Patrick Di Lenardo et José Schull pour 10 ans, Philippe Voillat et Etienne Mutner pour 30 ans.

Divers

La séance se termine autour du verre de l'amitié et d'une petite agape. CP



EXPO 2023

**Jean-François Pellaton
du 2 au 10 décembre
de 14h à 18h**

Atelier-galerie
FLAMANDS 8
Le Landeron

À cette occasion,
Jean-François Pellaton
vous présentera son nouveau livre
« Peinture Aventure »

LE BULCOM ET LA BANQUE RAFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT

DE VILLAGES EN VISAGES

PROPOS RECUEILLIS PAR ROBIN NYFELER



LE BULCOM PROPOSE UNE SÉRIE DE PORTRAITS DE PERSONNAGES QUI FONT LA VIE ORDINAIRE ET MAGNIFIQUE DE NOTRE BELLE RÉGION.

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communauté.

Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

CRAIG PENLINGTON

CRAIG PENLINGTON
8 JUIN 1964
NEUCHÂTEL



©ROBIN NYFELER_11_2023

NOS QUESTIONS À CRAIG, EN BREF



1. EN DEUX ADJECTIFS, TES AMI-ES DISENT DE TOI QUE TU ES...?

Il est certain qu'ils diront que je suis hyperactif! J'ai toujours énormément d'idées; cela peut en amuser certains et en fatiguer d'autres...

2. SI TU NOUS INVITES CHEZ TOI, QUEL PLAT NOUS CUISINES-TU?

Cela dépend beaucoup de qui vient manger à la maison. Le plus important serait de surprendre mes invités. Je leur préparerais sans doute un bon morceau de viande cuit très lentement.

3. POUR TOI, QUEL EST LE PROGRAMME D'UN WEEK-END DE RÊVE?

Très simple. Descendre avec Françoise, mon épouse, dans un bel hôtel, découvrir le centre d'une ville que je ne connais pas et manger en soirée dans un bon restaurant. J'adore ça.

4. SI TU ÉTAIS UN ANIMAL, LEQUEL SERAIS-TU?

Il est clair que ce doit être agréable d'avoir des ailes et voler mais de là-haut, je manquerais une foule de choses à vivre sur terre. Je suis à l'aise en tant qu'être humain.

5. TA DESTINATION PRÉFÉRÉE?

J'ai une tendresse particulière pour les îles britanniques. Ce doit être en lien avec mes racines anglo-saxonnes car en m'y rendant, il m'arrive d'avoir une sensation de « déjà vu » ou en tous les cas un fort sentiment d'appartenance. J'aime aussi l'Italie, la côte ligure, pour son style de vie et sa gastronomie.

6. CE QUI T'AGACE AU PLUS HAUT POINT?

Le talent gâché. Quand je vois des jeunes qui passent à côté de leur vocation pour un tas de raisons futiles, cela m'exaspère... Dans mon domaine, on pourrait imaginer un restaurateur au potentiel énorme laissant passer sa chance par choix de facilité ou de suffisance. Certains n'ont aucun talent mais travaillent très dur. D'autres en revanche, en ont et le gaspille.

7. A L'INVERSE, CE QUI TE RAVIT?

J'ai vraiment le goût des choses bien faites. J'aime énormément les gens qui vont au bout des choses.

Craig Penlington, chef de cuisine renommé, a dirigé avec succès l'Hôtel Dupeyrou aux côtés de son épouse Françoise, de 1998 à 2022. Aujourd'hui, Craig ralentit légèrement le rythme pour se consacrer à l'enseignement de la cuisine à des particuliers. Son parcours singulier l'a conduit de Sydney à Neuchâtel, mais le chemin emprunté n'a rien d'une ligne droite. Découvrons les méandres de son parcours en sa compagnie!

RAIFFEISEN

DE L'AUSTRALIE À CHEZ NOUS

L'ÉQUILIBRE EN CHAQUE CHOSE EST LA CLÉ

UNE VIE À TRAVERS LE MONDE...

L'histoire prend racine en Australie, dans les *Eastern Suburbs* de la région de Sydney. La mère de Craig dirige deux restaurants: l'un au cœur de la station de ski de Falls Creek, l'autre niché dans un vaste hôtel de 80 chambres, à Mount Hotham.

«– Durant les vacances, je passais beaucoup de temps en cuisine dans les établissements de ma mère. Je côtoyais des cuisiniers venus des quatre coins du globe. J'admirais leur mode de vie; j'ai vite compris que la cuisine était une langue universelle. J'ai nourri cette idée: un bon chef peut s'épanouir partout dans le monde. Au fond, mon cœur battait déjà au rythme des saveurs.»

Après avoir obtenu son bac en 1982, Craig entame sa formation de cuisinier. Son métier le conduit effectivement à voyager, en Asie, en Europe et à travers son propre pays, notamment à Darwin et Brisbane dans l'État du Queensland, où il sera chef de cuisine pendant cinq ans à l'hôtel «Hyatt».

En 1987, alors qu'il travaille au «Beaufort Hotel» de Darwin, Françoise, une jeune Suissesse de l'École hôtelière de Lausanne y

effectue également son stage de «Front Office». Entre marmites et réception, le destin s'écrit et leurs cœurs s'entremêlent dans une symphonie de saveurs et de sourires. Craig lui promet de la rejoindre en Suisse à la fin de ses études. Promesse tenue.

Françoise est employée par le Vieux Manoir de Meyrier, et Craig pose ses valises chez elle, à Neuchâtel. Notre protagoniste travaille dans un très bon établissement à Muri, avant de devenir chef saucier à l'hôtel Chaumont et Golf, en 1990. Une expérience merveilleuse pour Craig, malgré une gestion quelque peu nébuleuse de la part des propriétaires du lieu.

En 1991, le couple part sous le soleil de Surfers Paradise, un quartier renommé de la splendide ville de Gold Coast. Ils s'y marient et Françoise donne naissance à deux filles, Mégane et Margot.

Après six années passées dans ce lieu emblématique d'Australie, le chef étoilé Albert Roux propose à Craig d'exercer ses talents en Suisse, à l'hôtel d'Angleterre, troquant ainsi les puissantes vagues australiennes contre le clapotis léger de la rade de Genève.

...PUIS DANS NOTRE RÉGION

Toute la famille revient en Suisse, cette fois de manière durable. En 1998, Craig et Françoise reprennent l'Hôtel Dupeyrou à Neuchâtel, un établissement auquel ils insufflent de merveilleuses notes de noblesse, durant vingt-trois années.

«– L'Hôtel Dupeyrou est une plateforme impressionnante: si tu maintiens un travail de qualité, axé sur des produits locaux et de saison, ce lieu d'exception se distingue par lui-même. Nous avons un bâtiment d'une qualité architecturale remarquable, chargé d'histoire, une terrasse magnifique, un accès aisé et un parking, offrant vraiment tous les atouts pour réussir; nous avons simplement su en tirer parti.»

Reprendre l'Hôtel Dupeyrou à l'époque ne m'intimidait pas. Au «Hyatt», avec ses 355 chambres et trois restaurants fonctionnant 24/24h, sans oublier le service en chambre et les banquets, cela demandait une organisation extrêmement précise. Dans ces situations, former les bonnes équipes et savoir déléguer était essentiel. En 1998, nous étions véritablement prêts pour notre aventure neuchâteloise.»

SURPRISE ET ÉQUILIBRE

Lorsqu'on lui demande s'il pourrait encore être surpris par une recette, Craig répond par l'affirmative. Avant de donner un exemple, il explique que la surprise naît de l'association des goûts, tandis que la réussite dépend de l'équilibre apporté par le-la cuisinier-ère.

«– Récemment, j'ai préparé un carpaccio d'ananas, délicatement sucré, auquel j'ai ajouté de la menthe poivrée et du poivre frais. La combinaison de menthe broyée et de poivre crée une sensation piquante, presque agressive si tu la goûtes seule. Mais une fois associée à notre carpaccio, l'équilibre s'installe et emmène les papilles vers une découverte gustative rafraîchissante.»

Je parle ici d'un dessert, mais j'aime explorer tous les domaines en cuisine. J'apprécie particulièrement la préparation du poisson ainsi que la confection de terrines et de pâtés en croûte; c'est passionnant à préparer et offre une expérience exceptionnelle en bouche, en plus d'être visuellement superbe. Pour réussir un plat, la passion est essentielle et aide à maîtriser chaque geste avec précision. La cuisine ne se limite pas à un simple passe-temps; elle demande un engagement total.

Il faut également savoir que, souvent, le vin invente le plat! J'exagère à peine mais il est évident que le vin que l'on goûte exercera une grande influence sur nos choix en cuisine. Si au printemps, tu cuisines de l'agneau avec de l'ail des Ours, tu auras un plat relevé au travers de l'ail et il va falloir un vin capable de «couper» dans le gras de l'agneau et dans la puissance de l'ail des Ours. Je vais dès lors m'orienter vers des notes poivrées et non boisées ou trop charpentées, donc un Côtes-du-Rhône ou un Syrah serait un choix volontiers privilégié.»

RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen
Neuchâtel et Vallées

Ce qui nous différencie:
notre proximité.

Nous sommes fiers et heureux de soutenir Loanne Duvoisin dans son objectif de qualification pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Parce que nous sommes une coopérative.



chef_penlington



Georges Chelon - Spectacle reporté au samedi 6 janvier 2024 à 20h30

Nous avons malheureusement été contraint d'annuler le concert du samedi 2 décembre, Georges Chelon souffre actuellement du COVID. Un report de cette soirée et d'ores et déjà agendé pour le samedi 6 janvier 2024 à 20h30. Pour cette nouvelle date, il est impératif de valider à nouveau votre réservation via notre site www.latourderive.ch ou par tél. au 032 751 29 84 ceci dès maintenant. Le spectacle du 2 décembre était déjà complet, ne tardez pas à vous inscrire à nouveau!

Vendredi 8 décembre 2023 à 20h30 – Cosa Nostra Jazzband

Ce groupe suisse puise son répertoire et ses influences dans le jazz traditionnel (New Orleans & Swing) à l'époque durant laquelle la prohibition faisait rage à Chicago et N-Y.

Soirée de Gala du 20^{ème} anniversaire du Café-théâtre de La Tour de Rive

N'hésitez pas à réserver vos places via notre site internet, soit pour le **samedi 16 décembre 2023** (encore bien des places) ou pour le vendredi 15 décembre 2023 (plus que quelques places).

Festivités dès 19h00 sous la grande tente – apéro offert
Spectacle à 20h30 avec la participation de Vincent Kohler, Pierre Aucaigne, Paul MacBonvin, Marc Aymon et Milla, Bel Hubert, Junior Tshaka accompagnés par bien d'autres artistes de la région!

contact@latourderive.ch
www.latourderive.ch

Le comité du CTR

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Vendredi 8 décembre: 19h30 **BUZZ** – chaque vendredi soir au foyer de St-Blaise (sauf programme spécial). Plus d'infos: Gaëtan Broquet, animateur de jeunesse, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Du **lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre, temple ouvert à St-Blaise** de 17h30 - 19h00 pour permettre de vivre un temps de silence et de méditation à ceux qui le désirent.

Et pour **chanter ensemble Noël** avec la pianiste Véronique Gobet, venez les **mercredi 13 décembre à 17h (enfants particulièrement bienvenus) et le jeudi 21 décembre à 19h.**

Davantage d'infos concernant les activités: consultez le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 9 décembre

17h00 Culte à la chapelle d'Enges.

Dimanche 10 décembre

10h00 Culte au centre paroissial de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Bee Happy (début au culte) et garderie au foyer. La Ruche – voir programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi 12 décembre: MCR (Mouvement chrétien des retraités) – « Oser l'autre » - à 14h15 dans la salle sous l'église catholique de St-Blaise.

Contact: Françoise Vouga, 032 753 71 68; francoise.vouga@gmail.com

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Jedi 14 décembre: 17h15 **JEU DIS DIEU**, pour les enfants de la 3H à la 7H, au centre paroissial de Cressier. Contacts: contact@jeusamdisdieu.ch

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 10 décembre: 9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

ENTRE-DEUX-LACS



Ludotène

La Ludotène sera fermée durant les vacances scolaires d'hiver!

- Dernière ouverture lundi 18 décembre 2023.
 - Réouverture lundi 8 janvier 2024, puis chaque lundi et jeudi de 15h30 à 18 heures.
 - Prochaine ouverture mensuelle du samedi, le 13 janvier de 10h à 12h.
- Toute l'équipe de la Ludotène vous remercie de votre soutien et vous adresse les meilleurs vœux pour l'année 2024!

Fleur-de-Lys 7 à Marin - Ludo Tène



MON RÉGIO

La semaine prochaine le **Bulcom** est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.

À ÉCOUTER LE 15 DÉCEMBRE DÈS 7H50 ET À RETROUVER SUR RTN.CH



CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 8 décembre - Immaculée Conception

09h00 Messe à Saint-Blaise

18h00 Catéchisme 6^{ème} Harmos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

Samedi 9 décembre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 10 décembre - 2^{ème} dimanche de l'Avent

09h00 Messe animée par les 10^{ème} Harmos à Saint-Blaise

Lundi 11 décembre

18h15- 19h15 Catéchisme 3^{ème} et 4^{ème} Harmos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

Mardi 12 décembre

08h00-11h00 Secrétariat fermé

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

14h15-16h30 Rencontre du MCR (Mouvement Chrétien de Retraités) dans la salle sous l'église. Ouvert à tous

Mercredi 13 décembre

10h30 Messe et visites au home Le Castel à Saint-Blaise

14h30-16h30 Répétition des enfants pour la messe de Noël des familles (sous inscription auprès des catéchistes)

18h30 Catéchisme 10^{ème} Harmos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

Jeudi 14 décembre - St. Jean de la Croix

St. Jean de la Croix

Vendredi 15 décembre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 16 décembre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 17 décembre - 3^{ème} dimanche de l'Avent

09h00 Messe à Saint-Blaise

Permanence pendant l'absence de l'abbé Leonardo Kamalebo: Pour décembre 2023 et janvier 2024, Abbé Gérard Muanda 032 757 11 86 et 079 367 79 32 et Abbé Zygmunt Kazmierak 032 853 37 44 et 076 672 72 80.

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Pour la catéchèse des enfants dans notre paroisse, vous pouvez faire l'inscription par courrier ou par e-mail à:

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse d'Hauterive

Jeudi 14 décembre - St. Jean de la Croix

15h30 Messe et visites au home Beaulieu à Hauterive

Paroisse de Neuchâtel

Dimanche 10 décembre - 2^{ème} dimanche de l'Avent

16h00 Projection du film «JE M'APPELLE BERNADETTE» à la Salle paroissiale - Faubourg de l'Hôpital 65, Neuchâtel

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 10 décembre

10h30 Messe

Lundi 11 décembre

19h30 Répétition de l'ensemble vocal féminin au Chalet St-Martin

Mardi 12 décembre

11h00 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse 5^e H au Chalet St-Martin

16h45 Catéchèse 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 13 décembre

13.12 10h00 Messe au home St-Joseph

Jeudi 14 décembre

11h00 Messe au Foyer

18h00 Catéchèse de 4^e H au Chalet St-Martin

Samedi 16 décembre

16.12 09h15 Rencontre des confirmands 2025 au Chalet St-Martin

Dimanche 17 décembre

10h30 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 9 décembre

10h00 Répétition des servants de messe à l'église

10h30 Répétition des chants de la messe de Noël des enfants à l'église

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

Les Flochets
2525 Le Landeron

T. 032 751 26 66

info@voillatsa.ch
voillatsa.ch



VOILLAT SA
Jardiniers – Paysagistes

Sapins de Noël bleus, rouges et Nordmann Décorations de Noël

Vente à l'établissement « Les Flochets » (serres) tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h, jusqu'au 23 décembre 2023 à 12h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

HAUTERIVE

Concert de l'Avent - La Chanson d'Hauterive à Saint-Blaise



Les fêtes de fin d'année riment souvent avec représentations musicales et concerts de sociétés locales. Afin de faire patienter, petits et grands, jusqu'à Noël, la Chanson d'Hauterive accompagnée pour l'occasion par la Société de Musique Fontainemelon-Les Geneveys-sur-Coffrane, vous propose leur concert de l'Avent 2023. Comment ne pas manquer la représentation? Tout simplement en inscrivant précieusement la date du dimanche 17 décembre 2023 dans votre agenda. Vous serez chaleureusement attendus à 17h au temple de Saint-Blaise.

Sous la direction de John Michet, la Chanson d'Hauterive partagera la scène cette année avec la société de Musique Fontainemelon-Les Geneveys-sur-Coffrane, un ensemble musical du Val-de-Ruz. John Michet habitant le Val-de-Ruz également, a facilité le rapprochement des deux sociétés. Dans cet élan de partage, la Chanson d'Hauterive se réjouit d'accueillir Cristian Alvarez Olaya et son équipe au temple de Saint-Blaise.

Toujours du côté de la Chanson d'Hauterive, des pièces telles que «Bread and Wine of Life» de Ruth Schram seront interprétées. «La neige est là», création originale de Lionel Aebischer, membre du groupe neuchâtelois «Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois». Ce chant de Noël un rien surprenant, transmettra un message d'une grande humanité. Il fut notamment interprété en première mondiale dans le cadre du 50^{ème} Madrigal en novembre 2022. Suivra d'autres chants de fin d'année tels que le Kyrie et le Choral de la Messe de la Joie de Martin Gölles, membre du quatuor de clarinettes Bourgogne. Citons encore «Tu Scendi Dalle Stelle» de St Alphonso de Linguori ainsi que «Baba Yetu» adaptation musicale swahili tirée de la prière chrétienne du Notre Père. Ce chant fut composé par Christopher Tin, à l'origine du jeu vidéo Civilization IV, édité en 2005, et interprété par le Soweto Gospel Choir.

Une collecte se tiendra directement à la sortie de la représentation. Une agape au foyer prolongera, pour les personnes le désirant, le Concert de l'Avent 2023.

MHD

CRESSIER

Saint-Nicolas a fait une halte à Cressier



Bravant le froid, accompagné de son complice le Père Fouettard, St-Nicolas a entamé le 2 décembre sa tournée du côté de Cressier.

Par tradition, ses premières visites avec distribution de douceurs, ont débuté au Foyer des sœurs, puis au home St-Joseph, et respectueux de son agenda, il a promis de faire une halte à l'institution Clos Rousseau les jours suivants.

Sur la place du village, impatients et sagement en colonnes, les enfants se sont réjouis au coup de clochette de leur «vrai St-Nicolas» en habits blancs et portant une mitre sur la tête. Au moment de s'approcher du personnage à la barbe blanche, les plus hardis ont osé entonner d'un air solennel Vive le vent d'hiver, dans l'espoir d'être récompensés pour leurs efforts. Parfois effarouchés, les plus petits ont ouvert de grands yeux et retrouvé le sourire en recevant de généreuses friandises. Bavard, St-Nicolas a eu un mot pour chacun, et quelle ne fut pas sa surprise de recevoir lui-même un joli paquet cadeau. Est-ce un dessin? «Non c'est autre chose» a rétorqué la donatrice, une toute jeune enfant au grand cœur.

Sagement respectueux des consignes reçues, les parents avaient emmené leur propre mug pour savourer le délicieux et chaud breuvage offert. Devant tant d'engouement rencontré sur le passage de St-Nicolas, l'ADC et son équipe de lutins habiles à la confection des 250 paquets de friandises, a trouvé une reconnaissance à son engagement et un plaisir méritant à contribuer à ces joyeux moments dans le village.

GC

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous
SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
 Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

L'équipe de
Concept Création
 vous attend dans
 son salon de coiffure

Sur rendez-vous:
 032 753 43 39
 Rue Auguste-Bachelin 1a
 2074 Marin

A l'affiche

Janus
 VE 8 décembre à 20h30
Napoléon
 DI 10 décembre à 17h
Le théorème de Marguerite
 DI 10 décembre à 20h30
La tresse
 MA 12 & 19, DI 17, VE 22 déc. à 20h30
Joyeux Noël
 ME 13, VE 15, SA 23 déc. à 20h30

Prochainement

Hunger Games - La ballade du serpent et de l'oiseau chanteur
Migration
L'Arche de Noé
Wonka
www.cine2520.ch

LE LANDERON

Ramassage du papier de la Paroisse catholique, un résultat en demi-teinte



Samedi dernier, c'était au tour de la Paroisse catholique de terminer le dernier ramassage de papiers 2023. Si le fond de l'air était vif, la pluie heureusement ne s'est pas manifestée pour la plus grande satisfaction des participants.

Ce sont donc vingt-six personnes, notamment quinze adultes y compris l'abbé Gérard, ainsi que cinq confirmants de Cressier et du Landeron et une de leurs copines qui se sont retrouvés à 8h30 à la cure catholique pour former les groupes avant de rejoindre les différents véhicules. Départ à 9h15, le ballet du ramassage pouvant commencer dans la bonne humeur. Remplir chaque véhicule, décharger à la benne, la matinée était intense.

Heureusement, à 10h, deux dames bénévoles ayant préparé le fameux «Krat» (thé, pain, barres de chocolat, fromage et cervelas) accueillait les ramasseurs à la cure avec le sourire. Moment de détente où chacun pouvait se sustenter avec bonheur et reprendre des forces. Une pause bienvenue pour se réchauffer les mains pour ceux qui n'avaient pas prévu de gants.

Et c'était reparti pour de nouvelles tournées, les dernières équipes revenant à la cure vers midi pour profiter tous ensemble d'un apéro offert par la paroisse.

Petite anecdote de l'organisateur Hervé Moncany qui n'avait pas pu prévoir une situation inédite qu'il a dû cependant régler au plus tôt ainsi qu'il le dit: «J'ai dû me lever plus tôt pour enlever l'eau stagnant dans la benne (8cm à certains endroits), situation due à la pluie incessante de ces derniers jours. Mais après avoir écopé le liquide avec une vingtaine de seaux, la voie était heureusement libre pour accueillir la horde des ramasseurs et leurs paquets de journaux.»

Des remerciements sont adressés aux personnes qui sont venues avec leurs véhicules et remorques, ainsi qu'aux entreprises Angelrath pour le prêt d'une grande remorque et Voillat pour le prêt d'un camion. Des remerciements sont également adressés à la Commune du Landeron pour la mise à disposition d'une benne tout en faisant également bénéficier la paroisse du montant récolté par ce ramassage.

Le poids de papier est toujours difficile à estimer. Cependant, en fonction du remplissage de la benne, la paroisse s'attend à un tonnage peut-être un peu moindre que celui de l'année précédente avec ces 14,1 tonnes.

CP

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes Funèbres
*Notre disponibilité pour
rassurer et accompagner*
Prévoyance - Formalités - Transports
HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

HAUTERIVE – HOME BEAULIEU

Des sachets de Saint-Nicolas prêts à être distribués

Car une édition réussie est toujours appelée à être réitérée, une nouvelle après-midi de confection de sachets de Saint-Nicolas s'est tenue en ce jeudi 30 novembre. Retour sur une activité qui connaît toujours un important succès auprès des résidents du Home Beaulieu.

L'année 2023 aura donc aussi eu le droit à sa quasi traditionnelle activité de fin d'année. Effectivement, pour le plus grand plaisir des résidents du Home Beaulieu, une nouvelle édition de confection de petits sachets de Saint-Nicolas était organisée en ce dernier jeudi du mois de novembre. Sous l'œil bienveillant de deux soignants et de l'animatrice responsable de l'activité, 6 résidents ont pris part à ladite confection de sachets. 2 autres résidents ont préféré soutenir leurs voisins, âgés de 78 à 100 ans, en regardant. Tout en remplissant de friandises les quelques 150 sachets, l'activité fut propice au partage de souvenirs d'antan. C'est ainsi qu'on prit plaisir à se remémorer les fêtes de fin d'année de son enfance, la préparation de bons soupers lors de ces périodes de froid, les balades des marchés de Noël, et l'indétrônable vin chaud qui accompagnait ces soirées de fêtes.

Les étiquettes glissées à l'intérieur des sachets, on entendit fredonner des chants de Noël, préparant du même temps la fête de Noël qui se tiendra le 20 décembre prochain au Home Beaulieu. L'engagement et la motivation des participants tenait aussi en la destination des sachets. Ils seront effectivement distribués aux enfants de la crèche La Souris Verte lors de leur fête de Noël du samedi 9 décembre. La rédaction du Bulcom ne manquera pas de couvrir par ailleurs l'événement. Véritable moment de partage, les résidents ont particulièrement appréciés l'activité de ce jeudi après-midi, espérant déjà une prochaine édition 2024. Remettre eux-même les sachets aux enfants est un souhait abordé par la demi-douzaine de participants, développant ainsi les activités intergénérationnelles promues au Home Beaulieu.

Des semaines bien remplies pour la vingtaine de résidents que compte le Home Beaulieu. Outre la préparation des sachets de Saint-Nicolas, les semaines au Home Beaulieu sont rythmées par la préparation de repas en commun, des cours de gymnastique afin de maintenir la forme ou encore par les multiples activités extérieures proposées à proximité du Home.

MHD



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades
Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72



Consultez notre
prix du jour sur

margot-mazout.ch



margot mazout

mazout | essence | diesel | 0800 844 644



LE LANDERON

Marche de l'Avent dans la Vieille Ville, un moment enchanté

Organisé par l'Association des commerçants du Vieux Bourg avec le soutien de l'AVVL, la deuxième édition de ce Marché de l'Avent permettra, grâce à ses quarante artisans présents, de se plonger dans la magie de Noël dans cette si belle Vieille Ville médiévale du Landeron. Des découvertes, des tentations et du plaisir devrait ravir les visiteurs.

Déambuler au fil des présentations artisanales uniques, se laisser attirer par des cadeaux artisanaux uniques ou de délicieuses gourmandises, la tentation sera à coup sûr de la partie.

Organisé sur deux journées le week-end du 9 et 10 décembre 2023, l'attrait de cet événement est une belle occasion de découvrir tout le travail des artisans et de profiter d'un programme alléchant. Ouverture des festivités le samedi de 11h à 18h et le dimanche de 10h à 17h. Afin de renforcer l'attrait de ce marché exceptionnel, de nombreuses animations sont prévues. Le samedi, dès 11h, chasse au trésor; à 12h petite restauration à la cantine de l'AVVL avec saucisses, cervelas, soupe, gaufres, vin et jus de pommes du village. À 13h, aubade de la Bandelle et à 16h, la venue du Père Noël avec ses ânes. Des élèves de 1^{ère} et 2^e Harmos viendront également chanter. De plus, tout au long de cette belle journée des violonistes se relayeront pour renforcer la sensation festive de cet événement.

Le dimanche, chasse aux trésors dès 10h. À 11h, une petite restauration à la cantine de l'AVVL proposera fondue, soupe et gaufres. À 14h, contes par Chantal Mottet et à 16h, résultats de la chasse aux trésors. Durant cette journée, un orgue de barbarie viendra donner un côté musical très festif.

Tout un programme bien alléchant durant ces deux journées avec encore quelques surprises.... L'Association des Commerçants du Landeron ont hâte de partager ces moments privilégiés avec tous les visiteurs.

CP

INVITATION
Veillée de Noël

Dimanche
10 décembre 2023
à 14 h 00

Espace Perrier
Charles-Perrier 2
2074 Marin

Chants – Saynètes - Collation

EEME
EGLISE
EVANGELIQUE
MARIN-EPAGNIER

www.eeme.ch
Bienvenue à tous
Entrée libre
Parking

LA TÈNE

Actions pour le climat



Saviez-vous que ...

Un couloir vert, en biodiversité et aménagement du territoire, est un chemin naturel reliant différents endroits où vivent les plantes et les animaux. Comme des autoroutes pour la nature, ces passages aident les espèces à se déplacer entre leurs habitats. Cela leur permet de trouver de la nourriture, des partenaires pour se reproduire et de nouvelles zones pour vivre. Ces couloirs sont importants car ils préservent la diversité des espèces et les aident à survivre même si leur environnement change à cause de l'activité humaine.

Comme d'autres communes, celle de La Tène intègre la notion de couloir vert dans ses études menant à son nouveau plan d'aménagement.

LE LANDERON

Un troc de jouets qui a rencontré un plein succès

Samedi dernier, l'Association de Parents (APL) tenait son traditionnel troc à l'Aula du nouveau bâtiment administratif (NBA). Dès le vendredi soir, ce ne sont pas moins de trente-six vendeurs qui venaient apporter les jouets et autres qu'ils souhaitaient mettre en vente, soit un total 1497 objets.

Il s'agissait ensuite, pour les membres du comité et l'aide de parents, de les exposer sur les tables prévues à cet effet. Beaucoup de diversité dans l'assortiment laissait augurer un vif intérêt des futurs acheteurs.

Dès l'ouverture, enfants, parents et grands-parents déambulaient autour des tables s'arrêtant devant un petit vélo, des autos, un train en bois, une guitare, des livres, des jeux divers, des puzzles, des bouliers, des barbies et leurs accessoires, des peluches et autres. Il y avait là de quoi avoir envie de se faire plaisir et trouver le cadeau qui pourrait se mettre sous le sapin.

Beaucoup de monde tout au long de cette matinée, les enfants choisissant un jouet, un livre, un puzzle ou autre avec des yeux brillants de plaisir et c'était parfois le rush à la caisse.

Les membres du comité de l'APL sont ravis de cette affluence qui a ainsi contenter les nonante acheteurs qui repartaient ravis. Les articles non repris ont été offerts au « Coin Bleu » à La Chaux-de-fonds.

Une édition très satisfaisante pour l'APL avec des ventes supérieures à 2021 et 2022 qui montre bien que le troc de jouets est indispensable pour permettre à des enfants de vendre leurs jouets à petits prix afin que d'autres puissent encore en profiter.

CP



CORNAUX

Concert de l'Avent



Il y a des traditions villageoises qu'il ne faut pas manquer. Etape incontournable du calendrier du mois de décembre, mais aussi rencontre musicale annuelle très attendue à Cornaux, le concert de l'Avent réunissant la société de musique de l'Union et le chœur d'hommes s'est tenu ce premier dimanche de décembre au Temple de Cornaux.

«Un peu d'ombre et de lumière, au partage entre chien et loup. La forêt redevient pierre et le renard est jaloux», c'est avec les paroles de cette première chanson que le chœur d'hommes a ouvert la soirée. Puis, c'est le président Edouard Bovey, qui a pris la parole pour présenter la soirée et adresser ses vœux à l'assemblée. Il a rappelé que cela faisait

36 ans déjà que se tenait ce concert de l'Avent. Il a profité également de remercier la société de développement pour l'organisation du vin chaud. Le chœur a ensuite interprété un grand classique «La Montanara». Ensuite, le directeur Evan Métral a pris la parole pour présenter les chants de la soirée. Il a rappelé que 2022 avait fait la part belle au canton de Vaud avec le Cabaret Gilles et il a annoncé qu'en 2023 les chanteurs avaient puisé dans le répertoire traditionnel fribourgeois avec le compositeur Pierre Huwiler. Les spectateurs ont ainsi pu découvrir «Je suis de ce pays», «Une île au soleil» «Un petit pays» et «La complainte de Pablo Neruda». Cette première partie fut encore complétée par une interpré-

tation de l'air bien connu «La vie en rose.» Sous les applaudissements nourris du public, les hommes se sont retirés pour laisser la place à la fanfare de l'Union.

Quelques instants plus tard, ce fut donc au tour de la fanfare de l'Union d'entrer en scène. Après quelques notes pour réchauffer les instruments, le chef Jeremy Rossier a présenté le programme de la soirée. De «L'hymne à la nuit» et «Down by the Salley Garden», aux bien connus «the Water is wide» et «Peter Gunn Theme», tout en passant par le traditionnel «Sleigh Ride», la fanfare a régalé le public grâce à son répertoire éclectique puisant encore notamment un morceau dans le monde des jeux vidéo avec «Baba Yetu» ainsi qu'en reprenant un morceau de son dernier spectacle celtique «Island Cathedral».

Puis le chœur a rejoint la fanfare pour un dernier tour de chant. A l'unisson, instruments et voix, ont interprété «quittez vos houlettes», un vieux chant de Noël de Joseph Bovet. Enfin, comme le veut la tradition, le concert s'est achevé sur un «Voici Noël» repris par les spectateurs.

Après cette belle animation musicale, public, chanteurs et musiciens se sont réunis devant le Temple, pour partager un vin chaud et un thé, autour d'un feu et découvrir la fenêtre du calendrier numéro 3 dans une ambiance chaleureuse malgré la température glaciale.

IN



LES JARDINS
de Benjamin
PAYSAGISTE

CRÉATION
Pose de pavés et dalles
préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN
Taille d'arbustes, d'arbres
d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

INVITATION





le vin autrement...
CAVEAU-DÉGUSTATION | DIMITRI ENGEL VINS

Cette année, la **MAGIE DU VIN** et le **MYSTÈRE DES SENS** seront à l'honneur. Nous vous invitons à venir découvrir **notre nouveau cru, élevé de manière originale, aux arômes subtils** et déguster l'assortiment de notre production*:

Vendredi 8 décembre de 17h00 à 20h00
Samedi 9 décembre de 10h30 à 19h00.

La journée de samedi sera marquée par la présence du talentueux magicien, **Arthur Marquand**. Ses tours époustouflants vous feront vibrer et promettent d'être une expérience inoubliable.

Rejoignez-nous pour partager la passion du vin et la magie des fêtes de fin d'année.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion pour un moment de convivialité.



DIMITRI ENGEL VINS
Rue Daniel-Dardel 17 | 2072 Saint-Blaise
Tél. & Fax 032 753 29 46 | Natel 079 216 97 37
e-mail: dimitri@engel-vins.ch | www.engel-vins.ch

* tous les vins ne seront pas disponibles



LIGNIÈRES

Bientôt le concert de l'Avent du Brass Band Lignières

Eh oui, la neige tombe, les illuminations sont de retour, Noël arrive à grands pas, et par tradition, les cuivres s'apprêtent à vibrer pour marquer ce temps fort de l'Avent.

Samedi 16 décembre, à 19h30, à la salle de la Gouvernière, à Lignières, concert de l'Avent du Brass Band l'Avenir Lignières, sous la direction de Cyril Perrenoud. Attention, le lieu du concert a changé. Laissez-vous surprendre par les variations sublimes et les mélodies envoûtantes et percutantes que réserve la talentueuse formation de cuivres, classée brillamment en 2^e catégorie au Concours suisse des Brass Band, à Lucerne, le mois dernier. Musiciennes et musiciens se réjouissent de vous voir à ce concert et vous souhaitent la bienvenue.

Entrée libre, collecte. Après concert, fondue au fromage, sandwiches ou hot-dogs.

LA TÈNE

Boutiques de Noël: des talents à découvrir

Nos villages regorgent d'artistes et d'artisans qui, à longueur d'année, confectionnent, peignent, tricotent, écrivent, en un mot créent. Sortis de leur créativité et de leur savoir-faire, des poteries aussi originales qu'élégantes, des tricots doux et chauds, des livres amusants et instructifs, ou encore des t-shirts rendus uniques par l'ajout d'un dessin qui, comme par magie, résiste au temps et à la machine à laver, tous ces objets achalandent les boutiques et autres expositions de Noël. Il est juste dommage que leurs talents ne soient pas mis plus souvent en avant. Espérons que dans la nouvelle commune, les émulations villageoises et autres associations de développement se concerteront et organiseront, lors des manifestations locales, un coin «foires des artisans».

Bravo donc à toutes celles et ceux qui créent et offrent des petits objets d'art pour embellir nos espaces de vies.

GC

DJ



(Œuvre de Hélène Borloz (Pottery HB))



Custom de vêtement RAVEN

CORNAUX

Fenêtres de l'Avent - Correctif

Fenêtres de l'Avent 2023
Du 1^{er} au 24 décembre, Cornaux se transforme en calendrier de l'Avent

1 ★ Boule de gomme	Fontaines 10
2 ★ Famille Graf-Sempéré	Chemin des Chênes 17
3 ★ Société de développement	Temple Cornaux
4 ★ FSC	Préau de l'école
5 ★ Hôtel du Soleil	Rte du Moulin 2 (agape à l'intérieur)
6 ★ Famille Martini	Provins 11
7 ★ Nathalie et Michel Mégevan	Ch. des Longins 20
8 ★ Famille Ryser	Clos-Saint-Pierre 5
9 ★ Épicerie des Fontaines	Fontaines 9
10 ★ Société de développement	Fontaines 15
11 ★ Commune de Cornaux	Clos-Saint-Pierre 1
12 ★ Famille Nydegger	Le Bois-Rond 3
13 ★ Familles Zbinden et Divernois	Vignoble 6 et 7
14 ★ Rayon de soleil	Fontaines 10 (agape jusqu'à 19h)
15 ★ Joanna Lafine	Fontaines 36
16 ★ Salon 2.004	Provins 5
17 ★ Famille Petermann et Aebly	Vignoble 37
18 ★ Evelina von Gunten	Fontaines 27
19 ★ Familles Barben-Nydegger	Le Roc 20
20 ★ Famille Krebs	Le Buisson 3
21 ★ Société de musique l'Harmonie	Fontaines 10
22 ★ Magali Bron	Vignoble 58
23 ★ Famille Kohler	Fontaines 29
24 ★ Famille Keller-Vogt	Vignoble 11

★ Avec agape de 18 à 20h
★ Associé au concert de l'Avent

24 NOVEMBRE, 02-06-09-16 DÉCEMBRE
TELETHON 2023

LE LANDERON
SAMEDI 09 DÉCEMBRE / 10H - 16H
CASERNE DES POMPIERS
Animation: démonstration JSP à 10H30 et 14H, vente de produit téléthon (livre, stylo, peluche et écharpe), boissons, raclette, salade, récoltes de dons

LA NEUVEVILLE
VENDREDI 24 NOVEMBRE / 20H - MINUIT
MATCH AU LOTO
TENTE DE LA COURSE DES PAVÉS
Animation: loto, vente de produit téléthon (livre, stylo, peluche et écharpe), boissons, sandwich, récoltes de dons

LIGNIÈRES
SAMEDI 09 DÉCEMBRE / 11H-17H
CENTRE DU VILLAGE - PLACE DU RÉGENT
Animation: démonstration JSP à 13H, vente de produit téléthon (livre, stylo, peluche et écharpe), boissons, raclette, récoltes de dons

LA TÈNE
SAMEDI 02 DÉCEMBRE / 08H - 18H
MIGROS MARIN-CENTRE, HALL PRINCIPAL
Animation: vente de produit téléthon (livre, stylo, peluche et écharpe), vin chaud et récoltes de dons

CRESSIER
SAMEDI 09.12.2023 / 09H - 14H
PLACE DU VILLAGE
Animation: Démonstration JSP à 11H30, vente de produit téléthon (livre, stylo, peluche et écharpe), boissons chaudes et hot dogs, récoltes de dons

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR:
WWW.TELETHON.CH,
BULCOM ET RÉSEAUX SOCIAUX

TELETHON +

FUSION

En route vers une Entente de Laténa!

Le 26 novembre est une date historique pour Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise. Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués dans le projet de fusion de nos quatre communes.

Le résultat est là! 73% des votant(e)s ont dit OUI. Ce pourcentage est un vibrant appel à quiconque veut voir la future commune partir sur de bonnes bases.

Le 26 février, les listes des candidates et candidats seront déposées pour les élections communales du 21 avril 2024.

Afin de poursuivre sur la dynamique du 26 novembre, nous invitons toutes les citoyennes et tous les citoyens d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, qui sont intéressés à s'investir dans la mise en place de la nouvelle commune de Laténa à nous retrouver

Le mercredi 13 décembre à 20h00,

à la salle de justice, à Saint-Blaise,

Dans le but d'envisager ensemble la création de l'Entente de Laténa.

Une Entente est un groupement de citoyens motivés qui œuvrent au niveau de la politique locale dans l'intérêt de toute la commune et de ses concitoyens. Elle est une porte d'entrée facilitée pour toutes sortes de projets, de propositions et d'interpellations. Elle vise à :

- Favoriser un développement cohérent de la commune tout en préservant l'équilibre des finances et l'environnement.
- Favoriser des prestations qui tiennent compte des besoins des citoyens
- Protéger, gérer et améliorer durablement le patrimoine de la commune
- Développer les ressources de notre commune de manière harmonieuse

La variété d'opinions est une des forces des Ententes. Elle permet d'alimenter le dialogue et d'assurer ainsi un travail de qualité, chacune et chacun s'exprimant librement.

Intéressé(e)? Alors venez créer avec nous la nouvelle Entente de Laténa!
La future Entente de Laténa

ENTRE-DEUX-LACS

Le syndicat de la Châtellenie de Thielle accepte son budget 2024

Le Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle qui regroupe les activités de la station d'épuration des eaux usées (STEP) et de la déchetterie, tenait sa séance du budget jeudi passé.

Le budget de la STEP en augmentation

Le budget 2024 de la STEP est en augmentation par rapport à celui de 2023. Les causes principales en sont la progression des amortissements relatifs au renforcement du processus de traitement des eaux usées et la connexion de deux nouvelles communes membres: Ins et Müntschemier. Celles-ci seront connectées vers avril 2024 mais seront considérées en tant que membres dès le 1^{er} janvier 2024. C'est donc à partir de cette date, qu'elles contribueront aux investissements et frais fixes de la Châtellenie.

Le budget de la déchetterie prend l'ascenseur

Le budget de la déchetterie est en forte augmentation par rapport à celui de l'année passée: 175'000 francs, ce qui fait que le coût par habitant passe de 32.59 en 2023 (avec TVA) à 41.03 en 2024. Il est difficile, d'une année à l'autre, de déterminer une tendance en ce qui concerne le tonnage des déchets amenés à Cornaux. Il en va de même du prix d'élimination de ces déchets. Par exemple, il était courant, voici quelques années que la déchetterie revende le papier alors qu'il en coûtera 5'000 francs en 2024 pour l'éliminer.

La déchetterie pourrait être à l'étroit

Comme il est demandé de toujours plus trier nos déchets, il arrivera tôt ou tard que la déchetterie de Cornaux sera à l'étroit. C'est pour cette raison que la châtellenie de Thielle envisage d'acquérir quelques arpents de terre jouxtant ses installations. Le renoncement d'une grande entreprise de transport à acquérir les surfaces envisagées, ouvre la porte à des négociations avec le propriétaire. Affaire à suivre.

DJ

CRESSIER

Hôtel de la Couronne de Cressier

Près de trois ans après l'incendie qui l'a ravagé le 4 décembre 2020, l'ancien hôtel de la Couronne de Cressier s'est enfin départi de son caparaçon d'échafaudages.

Ce n'est pas pour autant que le chantier de reconstruction soit entièrement terminé, même s'il va bon train. En effet, les travaux intérieurs empièteront légèrement sur 2024, tandis que le revêtement final de la façade devra encore attendre les beaux jours du printemps.

Pendant ce temps, la culpabilité de l'incendiaire a récemment été confirmée par le Tribunal Fédéral, auquel elle avait fait recours. Elle ne pourra donc plus arpenter les rues de nos villages.

Les propriétaire réitèrent l'expression de leur immense gratitude à tous ceux qui les ont soutenus au cours de cette épreuve.

Laurent Demarta



eren
PAROISSE RÉFORMÉE
L'ENTRE-DEUX-LACS

Qu'est-il arrivé à l'étoile après le premier Noël?
Vous le saurez enfin au **Culte de Noël pour tous**
Dimanche 24 décembre 2023 à 17h30
au centre paroissial de Cressier, ch. des Narches 3
Avec la participation des enfants des JEUDIS DIEU et
des jeunes des SAM'DIS DIEU

Bons Cadeaux

Piscine du Landeron

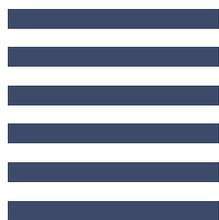
Saison 2024

Avec Rabais de 10%

Tarif indigène pour Le Landeron & Cressier

Une idée pour un cadeau de Noël!

En vente au Kiosque du Centre Le Landeron



LA BUVETTE
PORT DE ST-BLAISE

OUVERTURES DE DÉCEMBRE 2023

DU VENDREDI 15 AU JEUDI 21
DÈS 17H30

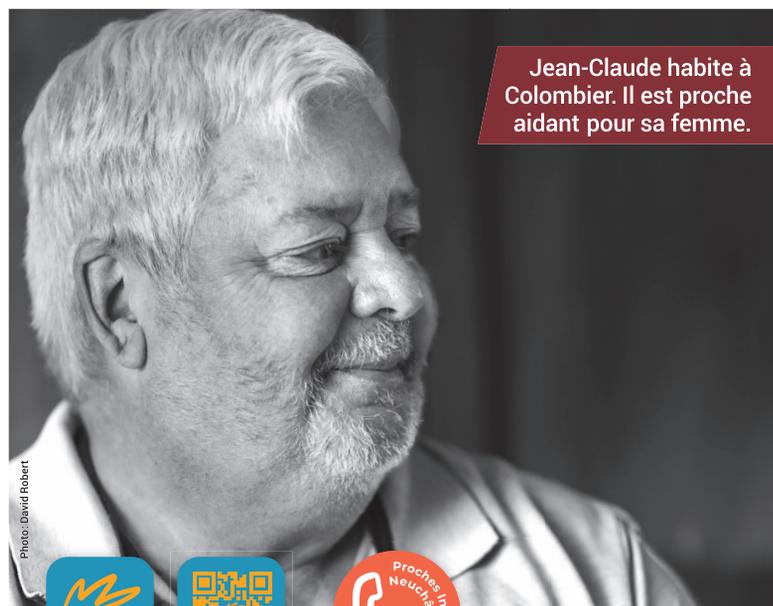
CARTE DE L'AVENT:

HUÎTRES DE BRETAGNE
BOUQUET DE CREVETTES
FOIE GRAS MAISON
SÈCHES AU BEURRE AU CUMIN
OU AUX LARDONS

VINS ET BULLES DE LA RÉGION

SANS RÉSERVATION / CONSOMMATIONS
AUX BARS ET DEBOUT

RENSEIGNEMENTS 032 753 51 21



Jean-Claude habite à Colombier. Il est proche aidant pour sa femme.

Photo: David Robert



Application mobile
à télécharger gratuitement

Appel gratuit

approches

0800 032 800

**POUR VOUS AIDER
VOUS QUI AIDEZ**

ne.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**proches
aidants**

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Entre Berne, Neuchâtel et Paris
Les TGV de retour?



Les Neuchâtelois et Neuchâtelaises étaient fiers, le 29 mai 1987 à Neuchâtel, lors de l'inauguration de la liaison du TGV Berne – Neuchâtel – Paris. L'ancien conseiller d'Etat Carlos Grosjean, devenu président du Conseil d'administration de CFF, avait déclaré: «Le TGV porte les promesses de l'avenir du chemin de fer». Le TGV abandonna Neuchâtel en 2013. Une antenne ferroviaire CFF relia, dès lors, Neuchâtel à Frasne pour «attraper» le TGV Lausanne – Paris lors de son passage dans ce bourg de moins de 2000 habitants situé proche de Pontarlier.

Pour inaugurer l'arrivée du TGV à Neuchâtel, on avait même eu l'audace de «détourner» de son chemin la rame TGV Sud-Est 113 de couleur orange, baptisée «Neuchâtel» pour une course spéciale. Chargée de personnalités officielles neuchâteloises et françaises, complétée par 150 enfants venus des communes situées sur le parcours neuchâtelois du TGV, elle se rendit à La Chaux-de-Fonds, puis au Locle par Chambrellien! (Photo: la rame TGV 113 près de la halte aujourd'hui disparue des Convers). L'inauguration fut, cependant, un peu longue: 10 discours!

Pour pallier l'absence de TGV entre Neuchâtel et Paris, à partir de 2013, un RegioExpress fut mis en place entre Neuchâtel, Pontarlier et Frasne pour établir la connexion avec le TGV de Lausanne. Durée de voyage de 3 h 57 Neuchâtel – Paris. Entre Neuchâtel et Frasne, les CFF ont, d'abord engagé des rames NPZ bicourant un peu vieillottes retirées de la ligne Bâle-Mulhouse, puis désormais plus modernes des RABe 522. Pas de TGV entre Berne - Neuchâtel et Paris depuis plus de 20 ans. Peut-on croire à son retour? Une petite lueur vient d'apparaître avec le nouvel horaire CFF qui entre en vigueur ce prochain dimanche 10 décembre 2023. A titre d'essai, seulement les samedis et dimanches au moyen de rames RABe 522, la liaison Berne – Neuchâtel - Frasne est remise en fonction: départ de Berne 6h23, arrivée à Paris 11.08, retour de la gare de Lyon à Paris à 17h56 pour arriver à Berne à 22h30. Ainsi les Bernois, et les Neuchâtelois pourront effectuer en un jour une courte excursion de presque 7 heures à Paris! Aucun changement pour les Neuchâtelois.

Il s'agira d'un essai les samedis et dimanches jusqu'au 7 juillet 2024 seulement.

Dès décembre 2025, la relation actuelle entre Bienne et Belfort/Méroux sur la ligne TGV Bâle – Dijon – Paris impliquera un changement de train à Delle. Les habitants de la région de Berne devront donc changer de train à Bienne, à Delle et à Méroux pour se rendre à Paris alors qu'en passant par Neuchâtel, un seul changement (rupture de charge) sera nécessaire à Frasne.

Intéressant pour le Grand Berne qui compte 250'000 habitants et habitantes!

Claude Zweiacker